

Image not found or type unknown



Reprise de chèque sur mon ccp

Par **Masset**, le **05/06/2009** à **22:46**

Bonjour, pouvez vous me dire si ma banque est dans le droit de me débiter sans me prévenir d'une remise de chèque car ils se sont trompés lors de la saisie informatique par rapport a la somme de 3€22 a 322€? N'ont il pas des assurances pour réparer leur erreurs?

Cordialement.

Me Masset.